

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, 22 boulevard du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, 4, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BUREAUX: RUE NAIN.
ABONNEMENTS:
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10

BOURSE DE PARIS
DU 4 JUIN

3 0/0	56 60
4 1/2	79 25
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 70

DU 5 JUIN

3 0/0	56 80
4 1/2	80 50
Emprunt 1871	89 85
Emprunt 1872	91 10

ROUBAIX, 5 JUIN 1873

La question houillère.

Sur la proposition de MM. Jules Brame et des Retours, députés du Nord, l'Assemblée nationale a pris en considération une proposition de loi ayant pour objet d'ordonner une enquête parlementaire à l'effet de constater l'état de l'industrie houillère, et de rechercher les mesures à prendre pour la mettre à même de pourvoir aux besoins de la consommation.

C'est là, en principe, une idée excellente. Mais, comme il faut passer par la procédure obligatoire des trois heures, l'enquête court grand risque d'arriver beaucoup trop tard.

Il va falloir, en effet, s'occuper bientôt des approvisionnements d'hiver pour le chauffage domestique. D'un autre côté, il faut s'attendre à ce que les besoins de la prochaine campagne sucrière soient plus considérables qu'en 1872. Nous aurons, cette année, plus de fabriques et plus de champs ensemencés en betteraves. C'est là une culture pour laquelle la France tient le premier rang, mais qui exige pour la transformation de ses produits de grandes quantités de combustible.

Dans cette situation, il est à redouter que nos manufacturiers n'éprouvent, à la saison d'automne, des difficultés d'approvisionnement analogues à celles avec lesquelles ils se sont trouvés aux prises l'an dernier.

L'administration des travaux publics s'était parfaitement rendu compte de ce danger, et, sans attendre l'ouverture de l'enquête parlementaire, elle avait entrepris une enquête administrative, à peu près terminée, et dont nous avons, à quelque temps, fait connaître les résultats.

D'après cette enquête, les moyens à mettre en œuvre seraient:

- 1° Octroi de concessions nouvelles à ceux qui les sollicitent avec les garanties désirables;
 - 2° Concours des ingénieurs des mines offert aux compagnies;
 - 3° Obligation, pour les compagnies existantes, d'exploiter réellement leur périmètre de concession et d'augmenter le nombre de leurs puits d'extraction;
 - 4° Encouragements pécuniaires aux inventeurs de machines propres, soit à faciliter les extractions, soit à économiser la consommation du combustible.
- L'administration peut réaliser les trois premières de ces mesures avec les moyens que la loi met à sa disposition et sans avoir recours à l'intervention législative. Les enquêtes parlementaires

seraient excellentes, mais elles durent, en général, trop longtemps pour qu'on puisse attendre un remède efficace. Encore une fois, c'est à l'administration elle-même qu'il appartient d'agir sans désespérer.

Ce qu'il faut d'ailleurs avant tout, dans les circonstances actuelles, c'est obliger les propriétaires de concessions à les mettre en exploitation. La France est pleine de gisements carbonifères dont on n'a encore tiré aucun profit. Si les compagnies du Nord et du Pas-de-Calais ont fait les plus louables efforts pour augmenter le chiffre de leur production, il en est d'autres qui sont restées dans une inaction regrettable. L'intérêt public exige qu'on les mette en demeure de remplir les obligations au prix desquelles les concessions leur ont été octroyées.

Quant aux recherches de nouveaux gisements, elles peuvent aussi donner de bons résultats. Nous savons que des recherches de ce genre s'exécutent en ce moment dans le département de la Seine-Inférieure. Nous souhaitons vivement qu'elles soient conduites avec une activité soutenue. La grande région manufacturière de la Normandie, qui avait jusqu'à présent tiré presque tous ses charbons d'Angleterre, a un intérêt de premier ordre à avoir, pour ainsi dire sous la main, cet auxiliaire indispensable de sa production.

En France, malheureusement, notre législation sur les mines, qui remonte à 1810, est embarrassée de formalités minutieuses qui gênent les explorations plutôt qu'elles ne les secondent. Nous ferions bien d'emprunter aux Anglais et aux Allemands leur système de liberté. Grâce à ce régime libéral, on compte en ce moment en Allemagne 140 sondages en cours d'exécution. Nous n'en avons pas même une dizaine en France! Le développement de l'industrie métallurgique en Prusse est dû en grande partie, sinon pour le tout, à l'activité qu'on a déployée dans ce pays pour la découverte des mines de houille.

Un grand service à rendre à l'industrie houillère et, par voie de conséquence, à toutes nos industries, serait d'arriver à l'abaissement du prix des transports par chemin de fer, les Anglais jouissent de tarifs bien inférieurs aux nôtres. Il paraît que, d'après des documents fournis par nos six grandes compagnies, nous pourrions arriver à des tarifs à peu près égaux à ceux qui sont pratiqués de l'autre côté de la Manche. On a calculé qu'il suffirait d'une indemnité de 15 millions versés par l'Etat pour désintéresser les compagnies du droit qu'elles prélèvent en sus de leurs frais pour desservir l'intérêt des capitaux engagés et réaliser un bénéfice.

Quoi qu'il en soit, toutes ces mesures ont besoin d'être étudiées au plus vite. Si donc l'administration croit convenable d'attendre, pour agir, les résultats de l'enquête parlementaire, que du moins elle use de toute son influence pour que cette enquête commence sans le moindre retard. *Bis dat qui cito dat.* — Adrien Cambry.

Nous n'avons pas l'habitude de relever les fautes typographiques qui, échappées à une correction faite à la hâte, parsèment trop souvent les pages de journaux. Le lecteur intelligent sait à quoi s'en tenir et passe outre. Pourtant, on nous a fait hier une telle énormité que nous ne pouvons nous empêcher de protester. Dans l'article placé en tête de l'édition du soir, on a imprimé ceci:

« Il faut que la loi soit respectée, que l'Assemblée nationale le soit aussi; les préfets, les sous-préfets, l'administration tout entière sont ceux qu'elle doit protéger, aider et conduire parmi les populations, ceux aussi qu'elle doit y combattre!... »

Ceci rappelle assez cet excellent M. Prudhomme qui, recevant un jour un sabre d'honneur, promettait de s'en servir pour défendre nos institutions, et, au besoin, pour les combattre... Et le lecteur, malgré sa bonne volonté, aura très-certainement dû jeter sa langue aux chiens. Qu'il nous permette de lui dire que nous avions écrit:

«... Les préfets, les sous-préfets, l'administration tout entière SAIT ceux qu'elle doit protéger, etc.»

On voit que le compositeur ne nous avait pas tout à fait compris!

La diplomatie du 4 septembre.

Nous extrayons du rapport de M. de Rainville les principaux passages relatifs aux relations diplomatiques du gouvernement de la défense nationale:

Les Etats-Unis, suivant leur habitude de reconnaître immédiatement les gouvernements de fait, furent les premiers à ouvrir des relations officielles avec le ministre des affaires étrangères; et, néanmoins, on ne jugea peut-être pas, à la Maison-Blanche, que les chefs de la nouvelle révolution présentassent des garanties assez sérieuses pour l'établissement d'une bonne république: car M. Jules Favre, ayant prié M. Washburn de se mettre « non officiellement, mais simplement comme un simple individu, » en communication avec le gouvernement prussien, afin de s'assurer de ses vues sur la paix, fut « très-désappointé, » et se vit refuser tout concours, par ordre du gouvernement de Washington.

Quant aux grandes puissances européennes, elles refusèrent d'accréditer officiellement leurs envoyés auprès du gouvernement de la défense nationale. M. J. Favre et M. de Chaudordy sentaient tout l'intérêt qu'il y avait à obtenir cette consécration diplomatique; mais tous leurs efforts échouèrent. Faut-il s'en étonner? Il paraissait aux puissances absolument convenable que l'assentiment de la France précéderait la reconnaissance du gouvernement par les puissances étrangères.

Quant aux représentants de la France à l'étranger, on les avait révoqués ou on les avait maintenus à titre provisoire. A Londres, le poste était vacant; on sentit combien il était opportun d'y envoyer un homme considérable par sa position personnelle. Plusieurs noms furent discutés; ceux de MM. Bocher, Michel Chevalier, Louis Blanc et Jules Simon. Ils furent repoussés. M. Jules Favre proposa M. Thiers et fut autorisé à faire les démarches convenables pour obtenir son acceptation.

Ainsi M. Thiers partait, chargé de tous les pouvoirs, excepté de celui de faire la paix,

pour aller intercéder en notre faveur auprès de toutes les cours de l'Europe.

Le rapport n'apprend rien de nouveau sur la mission de M. Thiers en Angleterre.

M. Thiers arriva en Piémont, le jour même où l'on annonçait la prise de Rome. Il y reçut l'accueil le plus sympathique; le peuple, qui cependant lui en voulait beaucoup d'avoir soutenu le drapeau contre l'Italie, vint à sa porte crier: « Vive la France! Vive M. Thiers! Vive la France! »

La mission de M. Thiers à Saint-Petersbourg nous révèle ce détail:

Au début de la guerre, bien avant Sedan, lorsque la Prusse n'osait encore rêver les succès qu'elle a remportés depuis, on raconte que le roi de Prusse dit à son neveu l'empereur de Russie: « Je vois ce qui va m'arriver; mais il faut que je tienne jusqu'au bout comme mon père. J'irai jusqu'à Königsberg. — Si on vient jusqu'à Königsberg, vous pouvez compter sur moi, j'ai déjà répondu le czar. »

Il est vraisemblable qu'il n'y a pas eu de traité écrit entre la Prusse et la Russie. M. de Bismark ne croit pas aux « remparts de papier; » mais il croit à la reconnaissance d'un souverain, à la rigueur à celle de sa famille, on peut même, dit-il en quelques circonstances, y ajouter une fois entière.

A Varsovie, M. Thiers trouva toute la population qui l'attendait à la gare du chemin de fer. Elle eut beaucoup de tact, elle ne fit attendre aucun cri. Le même jour, dans la même ville, deux régiments de la garde avaient fait des manifestations. Pour un instant, les Polonais et les Russes ont éprouvé les mêmes sentiments favorables à la France. Tout la Russie semblait ardente pour nous. Arrivé à Saint-Petersbourg, M. Thiers reçut de l'empereur Alexandre un accueil cordial. La haute société russe et le parti moscovite se déclarèrent à l'envi en faveur de la France; le grand publiciste Katkoff donnait l'élan à ces manifestations.

Le rapport de M. de Rainville nous apprend que le veille de l'insurrection du 3 octobre, la Prusse nous accorda l'armistice avec ravitaillement. Le lendemain, elle nous refusait tout:

Le roi de Prusse était depuis longtemps favorable à l'armistice.

Le parti militaire et féodal eut beau jeter des lors auprès du roi; il l'emporta en le peignant Paris comme une ville abominable qu'il fallait détruire. Les puissances qui nous étaient favorables cessèrent leurs efforts et nous abandonnèrent à notre sort.

La proclamation de M. Gambetta contre le maréchal Bazaine, à propos de la capitulation de Metz, était venue ajouter à l'irritation des Prussiens. On trouva cette proclamation effroyable. La violence avec laquelle étaient qualifiés les auteurs, vrais ou supposés de la capitulation, avait exaspéré tout le monde à Versailles.

On a jamais rien dit de la mission de M. de Kératry, en Espagne:

- A sa descente du ballon, il se rendit à Madrid. Mais M. le comte de Kératry eut beau dire au maréchal Prim: « Soyez le président d'une république assise sur l'unité ibérique... je vous promets, et j'y suis autorisé, l'appui du directoire républicain et celui du gouvernement français. »
- En échange de 80,000 hommes prêts à entrer en campagne dans dix jours, je vous promets leur solde et un subside de 50 millions dont vous aurez la libre disposition.
- Nous vous garantissons la possession de Cuba par nos bons offices et au besoin par nos flottes, si quelque agresseur es-

«saya de s'en emparer.» Le maréchal refusa toutes ces offres.

Alors M. de Kératry se tourna vers les membres du directoire républicain, MM. Castelar, Figueras et Py Margal, et fit une sorte de traité avec eux. Mais M. Gambetta auquel il demanda le subside convenu, aussitôt après sa rentrée à Tours, refusa l'envoi des trois millions en on demandés par le directoire républicain, et les choses en restèrent là.

Après ce dernier trait, il est, croyons-nous, superflu d'en publier davantage.

CHRONIQUE

La commission chargée de l'examen de l'élection de M. Thurgny, le nouveau député de la Nièvre, déposera son rapport dès jeudi ou vendredi au plus tard, et ce rapport conclura à l'invalidation.

En ce qui concerne sa situation personnelle, le docteur Thurgny a été frappé d'une condamnation qui entraîne son incapacité électorale.

Dans un article signé de lui et publié le 7 mai 1871 dans la Tribune niervalaise, M. Thurgny attaquait les principes de la propriété, les droits de la famille et outrageait l'Assemblée nationale. M. Thiers n'était pas davantage ménagé dans cet article. Il disait de M. le président de la République: «Secouons les serpents des Euménides sur le front de ce sinistre vieillard! »

Cité pour cet article devant la cour d'assises de Nevers, M. Thurgny fut condamné une première fois, par défaut, à cinq mois de prison et mille francs d'amende, et une seconde fois par jugement contradictoire à six mois de prison et mille francs d'amende. Ce second arrêt porte la date du 13 novembre 1871. L'arrêt qui l'a frappé prive donc son auteur de ses droits politiques.

Si cependant son élection n'était pas déclarée nulle de ce premier chef, resterait l'examen des accusations énoncées dans cet

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 6 JUIN 1873

LE BAPTÊME DU SANG

PROLOGUE

III (Suite)

— Je commande à mon corps comme à mon chien, et tous deux obéissent et font ce que je veux! répliqua le jeune homme avec une sorte d'orgueil.

— Enfin, puisque te voilà, dit la vieille femme avec une grande douceur, pendant que le lard et les choux vont achever de cuire, tu vas bien, toi, tiller quelques boîtes de chanvre?...

— Oh! pour cela, maîtresse, j'en suis bien fâché, mais il faut que je vous dise non! Vous savez bien qu'en dehors de mon troupeau, je ne fais jamais rien de mes mains. Je tonds les brebis, j'ergote les agneaux, je les soigne quand ils ont la clavelée! Mais il ne faut pas m'en demander davantage. Je trouve que c'est déjà bien assez!

— Dis tout de suite que c'est trop!

— Si cela ne vous convient pas, je puis retourner d'où je viens!

— Voyons, Pedro, ne fais pas ton mauvais! Tu sais que tout le monde te veut du bien, ici...

— Hum! tout le monde?

— Oui, méchant garnement, tout le monde, j'en suis sûr!

— Avec ça que le vieux Jacques est doux pour moi tous les jours!

— Il n'est pas méchant...

— Pour ceux qu'il aime!

— Ne cours plus! range-toi un peu!

et il l'aimera! cela ne dépend que de toi!

— Merci! cela me coûterait trop cher!

— Mauvais sujet! fit la paysanne en hochant la tête, tu ne veux pas m'écouter: tu verras qu'il finira par arriver du mal! et ce sera ta faute!

Mais le ton avec lequel la vieille Catherine prononça cette parole était moins sévère que la parole même, et le jeune homme ne sembla ni s'en irriter, ni s'en effrayer. Il sourit en haussant les épaules.

La paysanne s'approcha de lui, et regardant sa veste:

— Encore un accroc d'aujourd'hui? fit-elle avec un accent de reproche affectueux; comment donc t'y prends-tu!

— Est-ce que je sais moi? ça vient tout seul!

— C'est drôle, dit la vieille femme, en essayant, avec une poignée d'herbe, le sang tiède encore qui coulait sur la fourrure fauve, tu les frappes toujours à la tête!

— Il ne faut pas abimer le gibier! reprit le chasseur sentencieusement.

— N'importe! ce n'est pas un gentil métier que tu fais là, mon pauvre garçon, et j'aimerais mieux t'en voir un autre!

— Avec cela qu'on choisit! Répliqua le berger non sans quelque hauteur. On fait ce que l'on peut et non ce que l'on veut. Mais combien aurait-il fallu vous tiller de ces malheureuses boîtes de chanvre pour rapporter à la maison ce qu'un seul coup de fusil m'a valu?

— Beaucoup sans doute! Mais pourquoi as-tu toujours l'air prêt à te fâcher comme cela? Jacques ira le porter demain à la ville. C'est précisément jour de marché: cela tombe bien!

— Il ne faut pas le porter au marché; mais, au contraire, aller tout droit chez les aubergistes. Ils payeront peut-être un peu moins cher; mais vous savez qu'ils achètent toute l'année, et, quand déjà la vente publique n'est plus possible... c'est à regarder, cela!

— Le scélérat pense à tout! murmura la brave femme avec une involontaire admiration.

— Si le vieux ne veut pas aller à la ville, continua le berger, il pourrait peut-être trouver le moyen d'envoyer la bête au cuisinier du château... Ils ont

du monde en ce moment, je les ai vus tantôt en mer, — et je suis bien certain qu'il en donnerait un bon prix... Ils n'en tuent guère, eux!

— Tais-toi! fit Catherine, avec un éclair dans ses yeux noirs. Tu ne parles plus que du château, à présent, et chaque fois que tu en parles, tu déraisonnes! Qu'est-ce que ces gens-là t'ont donc fait, peut-tu le dire? pour t'ensorceler comme cela? Est-ce parce qu'ils ont des chevaux, des chiens, des voitures? Ah! tous autres paysans, vous êtes bien tous les mêmes!

— Je suis peut-être moins paysan que vous, la mère! fit Pedro, avec un certain orgueil.

— Alors, ne te laisse pas éblouir par tout ce qui luit, comme si c'était de l'or fin...

— On ne m'éblouit pas aussi aisément que cela!

— Jesais bien, continua la paysanne, qu'ils ont de belles filles, aux longs cheveux blonds, aux yeux bleus, avec des joues qui ressemblent à des feuilles de roses qu'on aurait jetées sur du lait. Mais, vois-tu, mon pauvre Pedro, elles ne sont pas faites pour toi, ces demoiselles-là, et, chaque fois que tu vas de leur côté, on peut bien dire que tu cours à ta perte...

— Tout cela, c'est des bêtises! répliqua le berger, avec un peu de mauvaise humeur, en haussant les épaules, tandis qu'il détournait furtivement la tête pour cacher la rougeur qui venait d'en-

tissante.

Elle resta un moment debout, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, le front incliné, toute pensive, et, du bout de son pied, lutinant machinalement la tête du lièvre, allongé par terre sur le gazon.

En face d'elle, debout aussi, les mains dans ses poches, la tête légèrement penchée sur son épaule, sans rien dire, le jeune homme avait recommencé, mais plus bas et plus doucement, l'air de chasse qu'il avait sifflé sur la bruyère une heure auparavant, en voyant passer la barque à la voile blanche, qui rentrait au petit port du Goulet.

Il était bien évident que Pedro avait quelque chose à dire, et qu'il ne le disait pas. On a de ces moments de timidité dans la vie!

Quand il eut terminé son air, il battit quelques minutes avec son pied nerveux la mesure d'une musique absente, et retrouva son courage et sa résolution.

LOUIS JENAULT.

La suite au prochain numéro.